

Édito...

Les réformes : des retraites, du chômage et de la fonction publique, les reculs sociaux sont autant de sujets qui devraient nous mobiliser massivement.

Selon l'INSEE, 9,3 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui n'émeut pas plus que ça ceux qui nous gouvernent et continuent avec l'approbation du Medef d'enrichir les plus riches.

Serions nous tous prêts à débattre de la répartition des richesses avec les salariés pour élever le rapport de force ?

La réponse est oui, car c'est indispensable pour accentuer le mouvement social le plus large possible et faire du 5 décembre prochain une journée d'action et de grève puissante voire reconductible.

Ne nous privons donc pas d'aller à la gagne comme nous a dit Gisèle Vidalet, membre sortante du bureau confédéral, lors du 52ème congrès.

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale

Journée de mobilisation

Jeudi 05 décembre 2019



**RETRAITE PAR POINTS
RETRAITE EN MOINS**

RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE

DÉPOSÉ LE 25 OCTOBRE 2019



Sommaire

- Page 1 :
 - Edito
- Page 2 :
 - Demi-journée d'étude sur la réforme des retraites
 - La lutte des cheminots : le droit à la vérité
- Page 3 :
 - Il y a 75 ans, naissance du journal L'Union
 - A vos agendas
- Page 4 :
 - Déclaration CGT à Châlons en Champagne Habitat
 - Grève au Conforama de Châlons en Champagne
 - Suite de la lutte CDA de Reims

Demi-journée d'étude sur la réforme des retraites



Le 01 octobre 2019, 68 camarades ont été réunis pour faire un point sur le projet de réforme des retraites.

Patrick HEIDMANN, Secrétaire du Comité Régional Grand Est, a présenté le contenu de cette réforme ce qui a permis aux camarades présents de comprendre que nous étions sur une réforme systémique.

Personne n'est et ne sera épargné par cette réforme, nous sommes donc toutes et tous concernés.

Les camarades présents sont désormais outillés pour aller à la rencontre des syndiqués et des salariés pour argumenter tous les points négatifs de ce projet et surtout avancer les revendications de la CGT pour sauver le financement des retraites actuelles et futures, basé sur un système solidaire.

Partout où c'est possible, allons au débat et cela contribuera à mettre en discussion la perspective de toutes les formes de lutte y compris la grève.

L'enjeu est tellement important que nous sommes toutes et tous convaincus que c'est possible.

Nous refusons le projet de régime par point qui n'a que pour seuls objectifs de réduire le niveau de pensions et de repousser l'âge de départ à la retraite.

L'Union Départementale CGT de la Marne se rendra disponible pour renouveler ce genre d'initiative, dans les unions locales et dans les syndicats.

Si le gouvernement et le capital pensent que les salariés et les retraités vont « avaler leurs mensonges » il se trompe !

Suite à cette initiative, la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Marne a décidé d'organiser un débat public avec les parlementaires du département.

Pour l'instant, deux d'entre eux ont donné leur accord de principe. L'idée est que chacun puisse argumenter leur avis pour éclairer celui du public pollué des fausses informations. A ce jour, nous n'avons pas arrêté la date.



Soyez attentif ça ne saurait tarder !

Sabine DUMENIL

La lutte des cheminots : le droit à la vérité

Un accident a eu lieu dans les Ardennes le mercredi 16 octobre 2019. Si le risque zéro n'existe pour aucun moyen de déplacement, il faut exiger un maximum de sécurité.

Or, la SNCF et le conseil régional prennent des risques en faisant le choix de priver les usagers de présence humaine dans les trains.

La CGT a donc immédiatement engagée une alerte sociale à laquelle la direction n'a pas daigné répondre car elle voulait se cantonner à un commentaire et d'une analyse sur cet accident.

C'est clairement piétiner les droits des usagers et ceux des cheminots !

L'utilisation du droit de retrait en cas de danger grave et imminent est légale. Le tapage médiatique du 1^{er} ministre et de son gouvernement pour dire que les cheminots sont hors la loi est inacceptable.

Il y a donc eu de nombreux arrêts de travail justifiés pour exiger de la sécurité et de la sûreté.

Les pressions faites par l'entreprise sur les salariés sont toutes aussi scandaleuses. Qu'en déplaise à la direction de la SNCF ou du gouvernement, la loi doit être respectée et ce n'est pas en retournant les usagers contre les cheminots que son image va s'embellir.

Nous sommes toutes et tous concernés car ce qui se passe à la SNCF ça peut se produire ailleurs.

Sabine DUMENIL

Article L4131-1

Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection.

Il peut se retirer d'une telle situation.

L'employeur ne peut demander au travailleur qui a fait usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste un danger grave et imminent résultant notamment d'une défectuosité du système de protection.

Il y a 75 ans, naissance du journal L'Union



bougies ont été soufflées, avec la participation d'anciens représentants syndicaux de la Filpac dont Gilles Rousseau et Emmanuel Busson.

Des salariés de tous les services et des représentants d'autres syndicats se retrouvèrent une coupe de Champagne à la main pour entonner le chant des ouvriers du livre «A la santé du confrère, qui nous régal' aujourd'hui. Ce n'est pas de l'eau de rivière. Encor' moins de celle du puits...» Une visite des rotatives et de la rédaction de Reims terminèrent l'après-midi avant que les équipes de nuit ne viennent célébrer l'événement.

L'invitation avait été lancée lors d'un conseil d'administration du journal L'Union au mois de juin, sans provoquer de joie particulière de la part de notre direction qui avait presque oublié cet anniversaire. Il est vrai que si l'on est certain que L'Union a bien 75 ans, on n'est pas certain que dans 75 ans l'Union sera encore vivant. Le premier numéro du journal, qui avait pour titre L'Union Champenoise, paru le 30 août 1944.

La section syndicale CGT de l'entreprise qui par là même fête aussi son 75e anniversaire et qui est demeurée actionnaire symbolique du journal, soucieuse de perpétuer l'héritage du Conseil National de la Résistance (qui rassemblait toutes les obédiences représentatives), invitait les salariés à participer à l'événement. Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC, et Sabine Dumenil, Secrétaire générale de l'Union départementale CGT Marne nous firent l'honneur de leur présence ; sans compter les représentants de l'Est Eclair, Le Courrier Picard et la Voix du Nord qui avaient fait aussi le déplacement.

Organisée de main de maître ou (maîtresse) par Nathalie Martinet à l'initiative de Pascal Froidefond et Christophe Namurois les deux DS, c'est dans une ambiance chaleureuse et avec la participation musicale du groupe Marianne et Friends que les

Alors que l'entreprise se trouve sur le point d'être à nouveau rassemblée en 2020 avec la construction d'un siège high-tech autour de sa rotative rue Gutenberg, (l'histoire est un éternel recommencement) la Filpac CGT fidèle à ses engagements dans la défense du personnel est prête à relever le défi du numérique tout en préservant le support papier. Confrontée à une multitude de causes endogènes et exogènes qui menacent son existence, la presse peine encore à trouver un modèle économique qui puisse pérenniser les emplois. L'action syndicale de résistance reste pour beaucoup la seule solution afin d'opposer un rempart au rouleau compresseur qui vise à déclasser ceux qui travaillent au profit des actionnaires.



Fabrice Argenton,
Elu CE Filpac-CGT du journal L'Union
Elu au Comité de Groupe Rossel-France

A vos agendas

Congrès de l'Union Départementale CGT de la Marne

Jeudi 26 et Vendredi 27 mars 2020

Salle des Lanterniers à Saint-Memmie

DÉCLARATION CGT À CHÂLONS EN CHAMPAGNE HABITAT



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La proposition qui nous est faite sur l'évolution des loyers à hauteur de 1,53 % peut être vue comme légère, mais ajoutée aux nombreuses autres augmentations de charges, telles que le gaz, l'électricité, l'eau et bon nombre d'obligations sur le domaine de la couverture sociale (mutuelles, assurances, etc...) s'ajoutent aux difficultés des ménages.

Ceci pose évidemment la question du pouvoir d'achat.

Rappelons seulement que jeudi 17 octobre, dite la journée internationale de la pauvreté, l'INSEE

déclare que cette pauvreté a augmenté de 14,71 %.

Châlons et son agglomération ne sont pas épargnées, de plus en plus de personnes survivent sans domicile fixe, la presse locale s'en est d'ailleurs fait l'écho.

Dans le cadre de nos réunions organisées par la CGT sur le pouvoir d'achat, la question des salaires est naturellement débattue, mais dans sa grande majorité, les salariés se plaignent du reste à vivre et notamment sur le montant du loyer et des charges qui en découlent.

Vous comprendrez, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, que la CGT votera contre la proposition d'augmentation du loyer.

Mercédès ROY

GRÈVE AU CONFORAMA DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Conforama a annoncé en juillet dernier un plan de restructuration prévoyant la fermeture de 32 magasins de l'enseigne.

Pour dénoncer les conditions honteuses du plan de sauvegarde de l'emploi, les salariés de Châlons en Champagne étaient en grève le samedi 19 octobre 2019.



De nombreux syndiqués CGT sont venus les soutenir dans leur lutte.

La CGT dénonce et lutte contre les actionnaires du groupe qui se sont bien gavés et vont laisser 25 salariés sur le carreau à Châlons en Champagne, 1 900 au niveau national.

Sabine DUMENIL

SUITE DE LA LUTTE CDA DE REIMS

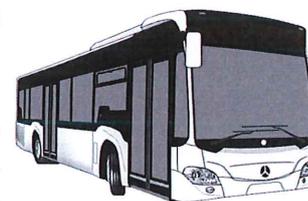
Rappelez-vous les salariés de l'entreprise « les courriers de l'Aube » ont lutté et gagné quelques avancées sur leurs revendications.

Nous passons à une autre étape pour gagner d'autres luttes.

Le syndicat des Transports Urbains de Reims avec les UD et UL de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne et la FD transport organisent les élections qui

auront lieu le 29 novembre prochain.

La volonté de construire une liste CGT avec des candidats emmenant des 3 départements peut nous faire espérer la représentativité de la CGT dans cette entreprise.



A suivre...